



REQUETE

*Des Théologiens du Séminaire
Filial de Luxembourg à leurs
Alteſſes Royales les Séréniffimes
Gouverneurs des Pays-Bas au-
trichiens à Bruxelles.*

MADAME ET MONSEIGNEUR,

Nous avons été ravis de joie, lorsque nous avons été informés des bienfaits ſignlés dont SA MAJESTE' L'EMPEREUR JOSEPH II. NOTRE AUGUSTE SOUVERAIN a daigné nous combler avec le Séminaire Filial de Luxembourg. Tant de bontés n'ont pas manqué d'exciter en nous des ſentimens d'une juſte réconnoiſſance, & d'augmenter l'attachement que nous avons toujours eu pour notre Roi.

En effet pluſieurs d'entre-nous ne ſe trouvoient point en état de ſupporter les fraix, qu'il falloit faire pour achever le Cours de Théologie au Seminaire. Attirés donc par la bienveillance de SA MAJESTE'

& nous reposant uniquement sur Elle, nous fûmes entrés au Séminaire, nous y restons, & avons profité jusqu'à présent de tous les avantages qu'on nous y a offerts sans la moindre inquiétude.

Les uns esperoient d'y être nourris *gratis*, les autres se tenoient assurés d'obtenir une diminution notable dans les fraix de leur pension conformément aux promesses qui leur avoient été faites. C'est pour cette fin, que ceux qui désiroient de profiter de ces avantages, ont produit les témoignages de pauvreté ou d'insuffisance, qu'on leur a demandés. Nous étions bien éloignés de soupçonner que nous pouvions être frustrés de nos espérances, lorsque Mr. MAYANCE notre Directeur & docteur en Théologie, nous a donné sujet de nous défier de la sincérité des promesses, qu'il nous avoit faites, en exigeant d'un Séminariste (A), qui s'attendoit à avoir sa table *gratis*, les dépenses qu'il avoit faites, lui causant par-là du retard dans l'exécution du projet qui le faisoit sortir du Séminaire.

Dépuis cette époque nous avons comme flotté entre la crainte & l'espérance, à cause de l'incertitude de ce qui devoit nous arriver, jusqu'à ce qu'enfin nous ayons été convaincus, que ce n'étoit pas en vain que nous nous étions allarmés. Ce fut le 6 de juin la veille de la fête Dieu, que Mr. notre Directeur nous développa le mystère, lorsqu'il déclara en présence des préposés du Seminaire, que tous les Séminaristes devroient payer leur table.

Cela nous fit comprendre, que bien loin de pouvoir nous assurer des avantages, qu'on nous avoit

(A) J. Bapiste Pauly de *wilix*, Théologien éminent. de la première Classe.

offerts, & dont on nous avoit accordé la jouissance, nous pouvions au contraire au moins en suspecter la réalité.

Cette façon d'agir à notre égard, nous a jetté dans une espèce de consternation, & nous a fourni une ample matière à bien des réflexions : voilà, avons-nous dit, que nous sommes à la veille d'essuyer la même disgrâce, qui, dit-on, est arrivée aux Séminaristes de Louvain, & que nous craignons qu'il ne nous arrive en effet ; voilà que ces avantages dont on a tant flatté nos espérances, qu'on a publiés au Séminaire, & dont on a fait répandre le bruit par toute la Province avec l'applaudissement & l'allégresse de tout le public, ont toute l'apparence d'un piège que l'on nous tend !

Nous vivions tous bien tranquillement dans le sein de nos familles, nous contentant du pain que la fortune de nos parens leur permettoit de nous donner : falloit-il donc nous induire à venir faire des dépenses, qu'il nous est impossible de payer, & aux qu'elles nous ne sommes point en état de satisfaire sans surcharger nos Parens d'un fardeau, au quel ils ne s'attendoient pas ? voilà ce qui entre autres choses a fait l'objet de nos plus sérieuses réflexions. A dieu ne plaise cependant, que nous soupçonnions qu'on en agisse ainsi par ordre, consentement, ou connoissance de notre AUGUSTE SOUVERAIN ou de son GOUVERNEMENT GENERAL des Pays-bas.

L'expérience ne nous a que trop malheureusement convaincu que certaines personnes revêtus d'une autorité, qui ne leur a été accordée que pour notre édification, en abusent cependant pour nous perdre avec toute la province.

Nous n'hésitons point de ranger dans cette classe d'hommes qui tendent des pièges à notre innocence,

Mr. MAYANCE Directeur de notre Séminaire : nous allons prendre la respectueuse liberté d'exposer nos raisons à **VOS ALTESSES ROYALES**, pour qu'elles puissent juger de l'équité de nos plaintes sur la conduite de notre Directeur.

I°. En premier lieu il a fait imprimer & nous a distribué *gratis* le Libelle intitulé, Plan de l'institut des Séminaires généraux.

Or il se trouve que le public désapprouve hautement cette Brochure, comme contenant des paradoxes, qui font injure à Dieu, outragent les souverains Pontifes & d'autres personnes célèbres tant par leur science que par leur piété, & nous fournit par conséquent un témoignage public de la mauvaise foi de Mr. notre Directeur.

II°. En outre, au lieu d'avoir soin, qu'on nous donnât une doctrine épurée de toute erreur, il nous a exposé au contraire à fuser le poison de l'hérésie en nous mettant entre les mains des livres classiques qui en sont tout-à-fait infectés. Nous n'aurions besoin pour nous convaincre de l'erreur parsemée dans ces ouvrages que des premiers élémens de la foi que nos Peres nous ont transmise; mais ce n'est pas sur nos foibles lumières que nous nous appuyons: nous appelons à témoins de cette vérité nos Professeurs **Mrs. QUNON & HAVELANGE**, qui nous ont entièrement dégouté de ces auteurs, par la franchise avec laquelle ils les ont souvent décriés dans leurs Leçons publiques; **Mr. DUVIGNAUD** nous a également fait concevoir de l'horreur du contagieux **PEHEM**, quoiqu'en particulier & d'un manière moins courageuse. En un mot tous ceux qui joignant la piété à la science, de même que la haine de l'erreur & de l'hérésie à l'amour & l'attachement à la foi catholique, ont lû ces livres dangereux, ou sont informés de la doc-

trine qu'ils contiennent , disent tous d'une voix unanime , qu'ils sont infectés d'un venin pernicieux , & sont saisis d'horreur à la vue du péril de séduction , auquel nous sommes exposés avec toute la province.

III°. Tout catholique doit également convenir , que ceux qui sont préposés à notre éducation , sont chargés par - là d'une obligation indispensable de nous arracher des mains & d'éloigner du Séminaire ces livres , comme autant de productions envénimées.

Comment est - il donc possible , que Mr. notre Directeur ne se soit pas mis en devoir , ni de les éloigner du Séminaire , ni de nous les défendre , ni de nous en montrer le venin ?

Avec quelle conscience a-t-il pu sans frémir , nous exciter à les lire , nous les recommander , nous les louer , & même (ce qui fait horreur) nous en faire l'apologie & se déclarer le patron de ces ouvrages pestilentiels !

IV°. Ce n'est pas tout ; son zèle étoit trop ardent que pour en demeurer là ; il est passé de l'apologie des mauvais livres aux menaces & à des injures indignes de sortir de la bouche d'un honnête-homme : c'étoit autant de moyens outrés , qu'il employoit envain , pour déconcerter les Professeurs & pour leurs imposer silence sur ces ouvrages pernicieux qu'ils combattoient.

Il ne s'est pas contenté d'accuser le Professeur HAVELANGE d'ignorance & de zèle indiscret , il l'a en outre traité de sédicien : mais c'est une pure calomnie ; car il est certain , & c'est un témoignage , que nous devons rendre à la vérité , que ce Professeur dans les malheureuses conjonctures , n'a cessé

& ne cesse encore de nous exhorter à être tranquilles , à conserver la paix , & cette union que la charité chrétienne rend indissoluble , & à rendre enfin indistinctement à tous nos supérieurs l'obéissance & le respect qui leur sont dûes , suivant le précepte de notre Seigneur : *Rendez donc à César , ce qui est à César , & à Dieu ce qui est à Dieu* : Matth. Chap. XXII. v. 21.

Y a-t-il rien de plus opposé à l'esprit de sédition qu'une telle conduite ? cela est d'autant plus vrai , qu'il n'y a eu dans le Séminaire jusqu'à présent d'autre vestige de sédition , que la bataille qu'on a livrée aux mauvais livres. Si ceux qui combattent l'impiété passent pour séditieux , comment s'appelleront ceux qui en sont les défenseurs ? mais à Dieu ne plaise , que nous oublions notre devoir au point de rendre injure pour injure ; nous connoissons trop bien ce commandement de notre Seigneur Jesus-Christ , que pour venir à des telles extrémités : *priez , nous dit-il , pour ceux qui vous persécutent & qui vous calomnient* Matth. Chap. V. v. 44.

Nous passons sous silence d'autres motifs propres à justifier notre procédé contre Mr. le Directeur , pour prendre la respectueuse liberté de supplier très-humblement Vos AA. RR. de daigner observer ; si , attendu les raisons que nous venons de détailler , ce n'est pas sans fondement que toute la confiance que nous avons d'abord mise dans Mr. notre Directeur , s'est dissipée & évanouie comme une fumée sans espoir qu'il l'a recupère jamais.

Quelle confiance en effet des enfans bien sentés pourroient-ils avoir à l'avenir dans un Pere , qui au lieu de pain , qu'ils lui ont demandé , ne leur a donné que des serpens ? Comment des ouailles prudentes oseront-elles sans effroi se soumettre à un berger , qui

les abandonne à la merci du loup prêt à les disperser, à les ravir, à les égorger ? semblables donc à des brebis qui abandonnées de leur berger sont faites d'épouvante à la vue des loups qui les poursuivent, pour trouver un azile assuré, nous venons nous jeter entre les bras de Vos AA. RR. les suppliant très-humblement & avec le respect le plus profond de daigner ordonner :

I°. Qu'il soit préposé au Séminaire Filial un autre Directeur, duquel non seulement nous n'ayons à craindre aucun péril de séduction, mais qui au contraire s'attache tant à nous fortifier dans la foi, qu'à nous perfectionner dans la piété, & qui ne néglige ni les paroles, ni le bon exemple pour nous éclairer, nous conduire & nous affermir dans le chemin de la justice & du salut éternel.

II°. Que tous ces livres dangereux, que nous ne pouvons ni lire, ni conserver sans nous rendre criminels devant Dieu, à raison du péril prochain d'infection, au quel nous nous exposerions, soient bannis à jamais de notre Séminaire.

Car nous craignons que, si nous en faisons usage, nous n'ayons le malheur de nous enflammer & de n'être plus bons à rien, qu'à être jetés dehors & à être foulé aux pieds par les hommes.

III°. Que nous ne recevions la doctrine concernant la foi & les mœurs, que des Prelats de l'Eglise catholique, qui veillent pour le bien de nos âmes comme en devant rendre compte, & que le Séminaire soit soumis à leur direction.

IV°. Que nous puissions être promus aux ordres majeurs, & être employés à cultiver la vigne du Seigneur, selon que nos supérieurs Ecclésiastiques le jugeront utile ou nécessaire à l'Eglise.

V^o. Que nous soions hors d'inquiétude touchant les fraix déjà faits au Séminaire , & que dorénavant nous ne soions pas exposés à des dépenses que nous n'aurions pas prévues à notre entrée au Séminaire. Car si ce n'est que sous certaines conditions expressees ou tacites qu'on nous offre , ou qu'on nous ait déjà offerte & accordé les avantages dont Sa Majesté veut bien nous gratifier , nous protestons bien formellement que nous renonçons dès à présent tant aux avantages susdits qu'au Séminaire.

En attendant avec confiance ces graces de la bonté & de la bienveillance paternelle de Vos AA. RR. : nous continuerons à vivre en paix & en union à remplir tous les devoirs de notre état le mieux qu'il nous sera possible , & nous ne cesserons d'être avec le Respect & l'attachement que nous devons tant à Vos AA. RR. qu'à notre AUGUSTE SOUVERAIN

Les très-humbles & très-obéissans serviteurs les Théologiens du Séminaire Filial de Luxembourg.

. *Omnes infra*

*Luxembourg
le 10 juin 1787.*